

# LUDOTHEQUE CENTRE ET VIEILLE-VILLE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



## SOMMAIRE

<b>Mot du président</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Composition du comité et de l'équipe</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Statistiques</b> .....	<b>5</b>
<b>3. Espaces de jeux dans la ludothèque</b> .....	<b>6</b>
<b>4. Accueils institutionnels</b> .....	<b>6</b>
<b>4.1. Temps réservé à une institution</b> : .....	<b>6</b>
<b>4.2. Temps d'Accueils Tout Public</b> : .....	<b>7</b>
<b>5. Animations régulières et ponctuelles</b> .....	<b>8</b>
<b>5.1. Soirées jeux de société</b> : .....	<b>8</b>
<b>5.2. Matinées jeux pour les aînés</b> : .....	<b>9</b>
<b>5.3. Animations extérieures (en juin)</b> : .....	<b>9</b>
<b>5.4. Animations extérieures (d'août aux vacances d'octobre)</b> : .....	<b>10</b>
<b>5.5. Journée portes-ouvertes (le 30 septembre)</b> : .....	<b>11</b>
<b>5.6. Samedis après-midi 7+</b> : .....	<b>11</b>
<b>6. Ouverture estivales (du 3 juillet au 18 août)</b> .....	<b>12</b>
<b>6.1. Préparation</b> : .....	<b>12</b>
<b>6.2. Préau de l'école St Antoine Ludothèque</b> : .....	<b>12</b>
<b>6.3. Ludobus</b> : .....	<b>13</b>
<b>6.4. Bilan</b> : .....	<b>13</b>
<b>7. Événements particuliers</b> .....	<b>13</b>
<b>7.1. Déploiement du logiciel LudoGenève (dès le 1er janvier)</b> : .....	<b>13</b>
<b>7.2. Augmentation du temps de travail (dès le mois de mars)</b> : .....	<b>14</b>
<b>7.3. Changement dans l'équipe (de juillet à octobre)</b> : .....	<b>15</b>
<b>7.4. Modifications des horaires d'ouverture (dès le 23 octobre)</b> : .....	<b>15</b>
<b>8. Manège en Ville</b> .....	<b>15</b>
<b>8.1. Raison d'être du Manège en Ville</b> : .....	<b>16</b>
<b>8.2. Partenariat</b> : .....	<b>16</b>
<b>9. Formation</b> .....	<b>21</b>
<b>9.1. Gouvernance Partagée (de mars à décembre)</b> : .....	<b>21</b>
<b>9.2. Formation pour les nouveaux collaborateurs (les 13 et 16 octobre)</b> : .....	<b>21</b>
<b>9.3. Formation incendie (le 9 novembre)</b> : .....	<b>21</b>
<b>9.4. Formation COLESAR (les 13 et 14 novembre)</b> : .....	<b>21</b>
<b>9.5. Conférence « l'importance du jeu à tout âge » (le 27 novembre)</b> : .....	<b>22</b>
<b>10. Remerciements</b> .....	<b>22</b>

« L'homme ne cesse pas de jouer quand il devient vieux, il devient vieux quand il cesse de jouer. »  
G.B. Shaw

## Mot du président

Chère assemblée,

Ludothécaires, comité, Mme Cataldi du Service des écoles de la Ville de Genève, M. Schnyder de la Maison de quartier Chausse-Coq et nombreux public soyez le bienvenu à l'assemblée générale de la ludothèque Centre et Vieille-Ville pour l'année 2023.

Je vous remercie de votre présence et me réjouis de pouvoir vous présenter mon mot du président. Comme à l'accoutumée je vais revenir sur l'exercice écoulé, soit l'année 2023, pour soulever quelques points qui me semblent importants. Mais avant cela je tiens à remercier Mme Christina Kitsos, Conseillère administrative chargée du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, qui a augmenté d'un chiffre conséquent les heures de travail attribuées aux ludothèques ce qui a permis d'élargir l'offre au public.

Tout d'abord, le succès global constaté en 2022 ne s'est pas démenti. En 2023, le nombre de familles adhérentes avoisinant les 100 est resté stable. Le nombre de visites grand public à lui augmenté d'environ 10%.

Après une année 2022 vouée plutôt à l'aménagement des locaux du manège, 2023 a été une période d'apprentissage dédiée à des expérimentations visant à varier ou à mieux adapter l'offre au public. Certaines se sont révélées fructueuses, d'autres n'ont pas eu de succès ou ont été trop compliquées à mettre en place. Ainsi par exemple, la matinée jeux proposée aux aînés afin de compléter l'offre de la maison de quartier Chausse-Coq à cette catégorie de personnes s'est révélée peu fréquentée. Au contraire, les animations organisées à la rue Jean-Daniel Colladon jouxtant le Manège en Ville ont reçu un accueil favorable des usagères et usagers. Néanmoins la logistique exigée par leur emprise sur le domaine public est trop fastidieuse à mettre en place. Ces deux animations n'ont donc pas été reconduites.

Concernant l'extériorisation des animations, en raison d'un cafouillage administratif au sein de la Ville de Genève, celle du préau de l'école Saint-Antoine a dû être entièrement annulée durant l'été ce qui a entraîné une certaine frustration dans l'équipe de la ludothèque. Elle a néanmoins pu être mise en place les mercredis après-midi et les samedis matin durant l'automne et a connu un vif succès.

En ce qui concerne le serpent de mer de la ludothèque que sont les soirées jeux, une nouvelle formule a été testée avec la venue de l'association JOCA qui a attiré plus de 50 personnes à chacune des deux soirées. Malheureusement, l'espace de la maison de quartier est inadapté pour l'accueil d'un nombreux public et le manque de disponibilités de la grande salle ne permet pas de pérenniser cette formule. Ne souhaitant pas abandonner cette activité autant plaisante qu'utile, le comité a décidé après mûre réflexion, que la personne nouvellement engagée en 2024 sera notamment chargée de reprendre l'organisation des soirées jeux et surtout d'en assurer la promotion.

La collaboration avec la Halte Jeux constitue un point positif de l'exercice. D'une part, les éducatrices de cette institution sont venues prêter main-forte à l'occasion de la Journée portes ouvertes et lors de soirées jeux. D'autre part l'espace de la Halte Jeux pu être investi par les usagers et usagères de la ludothèque lorsque celle-ci était débordée les samedi matin d'hiver.

Ces quelques exemples nous démontrent que le Manège offre certes de nouvelles possibilités mais qu'il impose également des limites, partiellement liées à l'agencement du bâtiment. Je suis cependant convaincu que nous trouverons des solutions.

Enfin, je me dois de mentionner le plus grand défi auquel nous sommes confrontés, à savoir comment pouvons-nous attirer les enfants en âge scolaire. En effet, le Manège en Ville est devenu une sorte de refuge pour les mamans de jour qui occupent la rotonde toute la journée. De même, la ludothèque est

avant tout fréquentée par des enfants en âge préscolaire et tant l'équipe que le comité souhaiteraient attirer des enfants plus âgés afin de répondre pleinement à la vocation d'une ludothèque. Une réflexion a été menée par le comité et la question a été évoquée lors d'une rencontre avec le service des écoles en janvier 2024. Comme premières mesures, le comité a décidé d'un changement d'horaires par l'introduction d'un accueil dès 7 ans les samedis après-midi durant l'hiver 2023. A partir de la rentrée 2024/2025 une plage horaire sera réservée aux plus de 6 ans le lundi de 16h à 18h. Ce dossier sera à suivre au plus près et d'autres mesures devront probablement être envisagées.

Pour finir j'aimerais lancer un appel à toute personne qui pourrait être intéressée à reprendre la présidence du comité. Je peux volontiers continuer à m'en occuper, mais je pense qu'une personne plus présente à la ludothèque serait mieux appropriée. Donc si quelqu'un-e souhaite être président-e à la place du président, qu'il-elle n'hésite pas.

Me voici arrivé aux traditionnels remerciements que j'adresse :

-aux ludothécaires : Hervé Bouloudani, Romain Coosemans, Dalila Geuggis, Sarah Grosso et Guillaume Tiran.

-je remercie les membres du comité : Claire Gilliéron, Audrey Chamard, Marianne Dubois, Georges Lambert.

-à la nettoyeuse : Fatima Gomez

-à la vérificatrice des comptes : Françoise Amblet,

-au Service des écoles de la Ville de Genève

-enfin, je remercie chaleureusement la cohorte de remplaçantes, stagiaires et bénévoles mentionné-e-s dans le rapport d'activité.

Mon intervention est à présent terminée, je laisse la place au rapport d'activités et d'éventuelles questions.

## **1. Composition du comité et de l'équipe**

### Comité :

Président : Hansjörg Roth

Trésorier : Georges Lambert

Secrétaire : Marianne Dubois

Membre : Audrey Chamard

Claire Becquerel

Vérificatrice des comptes : Françoise Amblet

### Equipe :

Responsable : Romain Coosemans (53%)

Ludothécaires : Hervé Bouloudani (45%)

Dalila Geuggis (37,50%)

Sara Grosso (30% jusqu'au 30 juin ; 37,50% dès le 1<sup>er</sup> juillet)

Ednalva Ramos (37,50% ; démission au 30 juin)

Guillaume Tiran (30% dès le 1<sup>er</sup> septembre)

Émilie Viau (30% en congé parental ; démission au 30 octobre)

Remplaçants : Fabienne Coudray (ponctuellement)

Florent Bottet (samedi Halte/jeux)  
 Jordan Guerra (ponctuellement)  
 Léana Zeller (samedi Halte/jeux)  
 Sébastien Borges Faustino (ponctuellement)

Bénévole : Louise Rombaldi (accueil classe du jeudi)  
Stagiaire : Kelly Alves Torres (stagiaire MQCC)

## 2. Statistiques

	Nombre total	Moyenne mensuelle	Moyenne journalière	Jours d'ouverture
<b>Accueil tout public</b>				
Familles adhérentes	101			
Adultes	7462	622	39	192
Enfants	8442	704	44	192
<b>Prêts</b>				
Prêts	1641	137	9	192
Nombre de jouets	958			
	Nombre total	Moyenne mensuelle	Moyenne journalière	Jours d'ouverture
<b>Accueils institutionnels</b>				
École	657	55	20	33
Crèche	98	8	14	7
Giap	459	38	15	30
Autres	342	29	16	22

Bilan : -familles adhérentes : le nombre d'adhésion est stable. 3 adhésions en plus par rapport à 2022.  
 -présence adultes et enfants : les chiffres sont en légère augmentation (environ 4 adultes et 4 enfants en plus par jour).  
 -prêts : le nombre de prêts est en légère augmentation (environ 3 prêts en plus par jour)  
 -accueils institutionnels : les chiffres sont en légère augmentation pour les accueils de classes (2 présences en plus par jour) et les accueils des crèches (3 présences en plus par jour). Les chiffres sont stables pour l'accueil des autres institutions (moyenne journalière identique). Les chiffres sont en légère diminution pour l'accueil du GIAP (3 présences en moins par jour).

Globalement, la ludothèque attire davantage d'utilisateurs depuis qu'elle est située au sein du Manège en Ville (MeV). Les raisons de ce succès peuvent être :

- le travail des ludothécaires qui font vivre ce lieu,
- l'attrait et la qualité des jeux proposés pour le prêt,
- les nouveaux locaux et la qualité du matériel et la recherche des thèmes proposés pour le jeu sur place,
- la présence des autres associations dont le public découvre la ludothèque,
- le salon de quartier qui permet à de nombreuses familles d'avoir un lieu abrité, disposant de commodités appréciables et ouvert 9 heures dans la journée,

-la grande capacité du local poussettes et le fait qu'il soit en intérieur

### **3. Espaces de jeux dans la ludothèque**

Afin que les enfants ne se lassent pas, de nombreuses thématiques sont proposées tout au long de l'année adaptées en fonction de l'âge et de son emplacement.

Espace symbolique :

Cabane de chantier ; la maison ; le vétérinaire ; le docteur ; le Pôle Nord

Espaces mezzanine et plateaux :

**Exercice/Moteur** : piscine à boules ; véhicules roulants ;

**Symbolique/Mise en scène** : Barbie ; château fort ; garage ; marionnettes ; Pat'patrouille ; Peppa Pig ; Pet Shop ; Playmobil : Far West / Espace ; Tolo : Pôle Nord

**Assemblage/Construction** : Blockaroo ; Magnetic Blocks ; Smartmax ;

### **4. Accueils institutionnels**

#### **4.1. Temps réservé à une institution :**

Un planning d'accueil, sur deux années civiles, pour les institutions est élaboré en fin d'année scolaire afin que les premiers groupes puissent venir début octobre.

##### 4.1.1. Classes du DIP :

Les classes ont deux demi-journées qui leur sont réservées durant lesquelles les enfants viennent soit en accueil libre mais avec une proposition de jeux de société (1 et 2P), accueil libre mais avec une obligation de jouer à des jeux de société (3 et 4P) ou uniquement pour des jeux de société (de 5 à 8P).

À partir de la rentrée scolaire d'août, l'école des Contamines a rejoint les écoles de Ferdinand Hodler, de Micheli-du-Crest et de Saint Antoine (SA) dans le planning d'accueil des classes. Ces enseignantes se sont inscrites sur de nombreux créneaux même si cela a nécessité de trouver de personnes supplémentaires pour le déplacement.

La ludothèque propose chaque année à l'école Micheli-du-Crest de participer aux accueils et pour la première fois deux enseignantes se sont inscrites. Peut-être que cela donnera envie à d'autres enseignantes de cette école de participer à ces accueils.

Anciennement, le planning d'inscription était envoyé à la secrétaire du secteur Ferdinand Hodler, Micheli-du-Crest et St Antoine qui le transmettaient directement aux enseignantes qui s'inscrivaient si elles le souhaitaient. Mais du fait que l'école des Contamines n'est pas rattaché au même secteur scolaire, il a été décidé de créer un sondage en septembre afin que les enseignantes puissent s'inscrire. Tout d'abord une seule séance jusqu'au début des accueils (le 2 octobre) puis sur les créneaux disponibles pour les classes dès la 3P. Même si les enseignantes des 1-2P souhaiteraient elles aussi avoir davantage

de créneaux, la ludothèque souhaite favoriser les jeux de société et non pas uniquement l'accueil libre comme c'est le cas pour ces degrés.

Il est à noter que bien que tous les créneaux n'aient pas été remplis immédiatement, certaines enseignantes après avoir participé à leur premier accueil s'inscrivaient à nouveau afin de pouvoir revenir. Cela prouve qu'elles ont adhéré tant à l'organisation qu'au contenu proposé.

#### 4.1.2. Parascolaire du GIAP :

Le parascolaire vient uniquement le lundi et jeudi après-midi pendant 1 heure et les enfants ont accès à tout le matériel de la ludothèque. Ces sont les animateurs du GIAP qui décident si la console vidéo est accessible et gèrent le tournus des enfants.

L'école Micheli-du-Crest étant beaucoup plus proche maintenant, il a été proposé au responsable de secteur que les différents groupes d'enfants puissent participer également à ces temps d'accueils. Ne disposant que de 2 créneaux d'accueil, lundi et jeudi, mais 3 écoles, les écoles de Ferdinand Hodler et Micheli-du-Crest ont souhaité partager le créneau du jeudi en alternance même si cela réduisait le nombre de présence.

Le regroupement des parascolaires de Ferdinand Hodler et St Antoine, pour rationaliser le personnel, a contraint à l'annulation des séances du lundi pour St Antoine durant le mois d'octobre. La faute à des déplacements chronophage de l'école St Antoine à Ferdinand Hodler et des études surveillées sollicitant les animateurs restants.

De ce fait, seulement 2 accueils ont été réalisés pour les enfants de l'école de St Antoine entre octobre et décembre.

#### 4.1.3. Crèche de la Madeleine :

La crèche dispose de trois demi-journées (mardi matin, vendredi matin et après-midi) qui leur sont réservées durant lesquelles les enfants disposent de tout le matériel disponible au rez-de-chaussée. C'est la seule structure qui dispose de l'accès sans ludothécaire. Cela est rendu possible grâce à la collaboration avec la Halte/Jeux (HJ) dont les éducateurs sont les garants du bon rangement des différents espaces de jeux de la ludothèque.

#### 4.1.4. Autres institutions :

La crèche de la Source et l'École Nouvelle ont été accueillies jusqu'au vacances d'été puis, en accord avec le Comité, il a été décidé de ne pas leur proposer de créneaux sur la rentrée scolaire 2023/2024 et cela afin de pouvoir renforcer si besoin les accueils pour des structures ayant des enfants plus âgés (comme les classes des 4 écoles du secteur, le GIAP, les Maisons de Quartier, etc.).

## 4.2. Temps d'Accueils Tout Public :

-les Maisons de Quartier :

- Chausse-Coq : 16 accueils : 212 enfants et 26 adultes
- Champel : 1 accueil : 11 enfants et 3 adultes
- Jonction : 1 accueil : 12 enfants et 2 adultes

-le centre de la Cédille : 1 accueil avec 14 enfants et 5 adultes

Cette structure s'adresse aux jeunes de 6 à 16 ans présentant un trouble développemental du langage (dysphasie) avec ou sans troubles associés et qui fréquentent une structure privée ou publique à Genève. Les ludothécaires présents ont proposé des jeux de société facilitant l'expression (Dobble, le jeu aux mille titres, etc.)

-le cycle de Montbrillant : 5 avril : 13 enfants et 2 adultes

Dans le cadre d'une semaine thématique (peut-être « la semaine » en cours de vérification), les élèves ont pu découvrir quelques jeux de société (Blokus ; Kingdomino, Qwirkle, etc.).

L'espace des jeux de société et la mezzanine +6 ans ont permis d'accueillir ce groupe sur suffisamment de tables. Il aurait cependant fallu un ludothécaire supplémentaire pour s'occuper de ce groupe (le second ludothécaire s'occupait des autres utilisateurs et des prêts et retours).

## 5. Animations régulières et ponctuelles

### 5.1. Soirées jeux de société :

Avec ludothécaires :

	17 janvier	17 février	05 mai	02 juin	22 septembre	24 novembre
Adultes	2	9	0	3	1	10
Enfants	2	5	0	0	1	12
Adultes (MQ)	0	1	0	0	0	0
Enfants (MQ)	0	3	0	0	0	0

Le constat est flagrant... Après avoir essayé diverses formules, différents horaires, différents moyens de communication, il est temps de se rendre à l'évidence : les soirées jeux de société organisées par la ludothèque ne fonctionnent pas.

Des mesures afin de palier à la faible affluence ont été mises en place : diminuer le nombre de ludothécaires mais afin de garder un encadrement de trois personnes solliciter la présence d'un salarié de la HJ ; diminuer le montant du buffet pour finalement le supprimer totalement, installer moins de tables pour réduire le temps de préparation des ludothécaires... toutes ces mesures n'ont pas changé le véritable problème : le manque d'intérêt pour ces soirées jeux de société.

Ceci est d'autant plus frustrant que le public ado/adultes est présent lorsque Joca anime des soirées jeux dans le Manège en Ville (MeV).

Avec Joca :

	28 avril	28 juillet
Adultes	54	62

Une soirée jeux de société pour les ado-adultes s'est déroulée dans la salle d'activités de la Maison de Quartier de Chausse-Coq (MQCC) au 2ème étage.

Pour cette première, 54 personnes (en comptant les 6 animateurs présents) sont venues jouer lors de cette soirée destinée à un public d'ados/adultes.

Il est noté que la forte température dans l'espace de la MQCC et la petitesse de la salle (12 personnes se sont retrouvées à jouer dans la Rotonde) ont été pointées comme points faibles.

Lors de la seconde soirée, pas moins de 62 personnes (animateurs compris) ont investi la Grande Salle et la terrasse jusqu'à 23 heures. Les points faibles relevés lors de la soirée d'avril ont été résolus : l'espace disponible (la Grande Salle et la terrasse) a permis d'accueillir sans aucune difficulté tous les joueurs. L'espace extérieur a été beaucoup apprécié malgré le manque d'éclairage en fin de soirée.

La seule contrainte pour une utilisation plus régulière de cet espace est son occupation tous les vendredis soir, hors période vacances scolaires, par les adolescents de la MQCC.

Il serait probablement possible d'utiliser la salle de la MQCC mais celle-ci est moins « confortable » en termes de bruit, de température et de taille.

## 5.2. Matinées jeux pour les aînés :

	28 avril	26 mai	30 juin
Adultes	6	4	7

Un vendredi par mois, un ludothécaire proposait un temps de jeux aux aînées de 10h30 à 12h00. L'intérêt étant de proposer une autre activité au sein du MeV pour ce public qui peut se retrouver isolé. Malgré l'attrait et l'intérêt que pouvait avoir ce projet, d'autant plus que celui-ci s'inscrivait pleinement dans les objectifs du MeV, la Ville n'a pas souhaité que ce projet se poursuive et cela du fait que les aînés ne font pas parti de la tranche d'âge subventionnée par le service des Écoles.

Il a donc été demandé d'utiliser autrement les heures destinées aux matinées jeux avec les aînés. Après une réflexion rapide, il a été décidé de proposer un temps d'accueil spécifique pour les 7 ans et plus les samedis après-midi.

## 5.3. Animations extérieures (en juin) :

Le public a été très satisfait de cette prestation qui leur a permis durant 4 mercredis (de 15h à 18h) et 2 samedis (de 10h à 13h) de profiter de jouer dans la Rue Jean Daniel-Colladon. De plus, la proximité avec la ludothèque permettait d'effectuer des prêts et des retours lorsque le public le demandait.

Il est à noter que l'organisation de ces temps de jeux n'est pas l'idéale et cela pour les raisons suivantes :

-logistique importante : réservation de la Rue, des barrières nécessaires à la manifestation, contacter les services compétents en cas d'encombrement de la rue par des voitures.

-conciliation avec les habitants : le stockage des barrières a été rediscuté à plusieurs reprises avec les habitants et plainte de la non-livraison de leurs courriers par la Poste (à cause des barrières qui gênaient l'accès aux boîtes aux lettres).

-frais d'utilisation : paiement d'un émolument de 140.- pour la réservation de la Rue (heureusement ce prix est très faible comparé au prix normal) et de 134.- pour la location des barrières. À cela s'est ajouté le stress pour des barrières qui ont été emportées par l'un des services de la Ville bien avant la date de retour prévu malgré la présence d'un cadenas.

-stockage du matériel : ce dernier était réuni dans différentes salles du MeV ce qui nécessitait plus de temps d'installation et de rangement ainsi qu'une occupation d'espace mutualisé qui n'était pas justifiable (sur une si longue période).

-temps d'installation et rangement : comme le matériel était dispersé dans divers lieux du MeV, le rassembler pour l'installer et également prenait un temps plus important que si tout avait été dans un même local.

	Mercredi 07 juin	Samedi 10 juin	Mercredi 14 juin	Samedi 17 juin	Mercredi 21 juin	Mercredi 28 juin
Adultes	33	36	24	15	11	21
Enfants	33	38	26	21	17	22

#### 5.4. Animations extérieures (d'août aux vacances d'octobre) :

La rentrée scolaire a permis à la ludothèque d'utiliser le préau de l'école St Antoine les mercredis après-midi (de 15h à 18h) et le samedi matin (de 10h à 13h) pour le plus grand plaisir des utilisateurs.

Effectivement, être à l'extérieur permet une autre interaction au sein des familles et permet de sortir du matériel spécifique : bac à sable, pêche aux canards, motricité, etc.

Comme le beau temps était au rendez-vous, les familles sont venues nombreuses, surtout le mercredi après-midi. Cette présence accrue les après-midis résulte principalement de l'importance de l'ombre contrairement au samedi matin.

La possibilité de stocker le matériel dans l'espace de la MQCC a clairement facilité la mise en place de ces animations. Toutefois, l'humidité dans ce local ne convient pas aux structures en bois non vernis.

La version « animation extérieures » dans le préau de l'école St Antoine a permis de résoudre l'ensemble des problèmes (logistique ; conciliation avec les habitants ; frais d'utilisation et stockage de matériel) et l'installation était d'autant plus facile que le matériel se trouvait déjà sur place, dans le dépôt mis à disposition par la MQCC, depuis le début de l'été. Le public est venu nombreux lors des 8 ouvertures du mercredi (de 15h à 18h) et des 7 ouvertures du samedi (de 10h à 13h)

	Samedi 26 août	Mercredi 30 août	Samedi 2 septembre	Mercredi 6 septembre	Samedi 9 septembre
Adultes	34	25	23	28	19
Enfants	41	25	23	30	23

	Mercredi 13 septembre	Samedi 16 septembre	Mercredi 20 septembre	Samedi 23 septembre	Mercredi 27 septembre
Adultes	42	28	44	49	30
Enfants	54	31	45	50	33

	Mercredi 4 octobre	Samedi 7 octobre	Mercredi 11 octobre	Samedi 14 octobre	Mercredi 18 octobre
Adultes	24	45	37	46	33
Enfants	30	50	38	57	45

### 5.5. Journée portes-ouvertes (le 30 septembre) :

Les Portes-Ouvertes sont généralement l'occasion pour les structures organisant ce type d'événements de faire découvrir tout ce qu'elles peuvent proposer. Actuellement, les ludothèques en Ville de Genève n'ont pas forcément besoin de ce type d'événements tellement ces lieux sont utilisés (principalement lorsque les autres activités gratuites ne sont pas disponibles). Cela reste toutefois une opportunité que de proposer un seul événement proposant de multiples activités aussi divers que les lieux d'accueil et que les envies du personnel qui y travaillent.

Afin de rester au plus près de l'activité habituelle proposée dans ses locaux, la ludothèque a renoncé à proposer du maquillage, des bricolages. Malgré le fait que le public est très demandeur, il n'a pas semblé pertinent à l'équipe de donner une image « faussée » au public simplement pour l'« attirer ». En période hivernale, il n'est nullement besoin de faire de la publicité pour que la ludothèque affiche complet.

C'est pour cette raison que seul un château gonflable a été proposé mais même là, les ludothécaires se sont vite aperçus que certaines familles ne venaient « que » pour ça sans réellement s'intéresser aux autres espaces présents.

Dans la Grande salle se trouvaient donc, d'un côté, un château gonflable avec un parcours de motricité et de l'autre côté de la séparation réalisée avec les tables, des plateaux sur lequel était disposé du symbolique.

Dans la Rotonde, des grands jeux, en bois mais pas seulement, permettaient aux joueurs de tester autant leur adresse (passe-trappe,) que leur capacité de réflexion (puissance 4, suspend, etc). C'était également le lieu où étaient accueillis les familles et où celles-ci obtenaient les premières informations (autant sur le MeV que sur la ludothèque).

Dans la ludothèque, les espaces étaient restés identiques et seule une borne d'arcade créait de la nouveauté sur la mezzanine des 6 ans et plus.

Pour assurer dans les meilleures conditions possibles cette journée, et au regard de l'année précédente, il avait été décidé d'engager une personne supplémentaire pour la journée et de faire appel à des éducatrices de la HJ comme renfort de 10h à 14h. Les ludothécaires étaient présents dès 9h30, une très grosse partie de la mise en place avait été réalisé la veille.

Au vu de la fréquentation 2023, il y avait presque trop de personnel mais une météo moins favorable (c'était une journée très ensoleillée) aurait fait fortement augmenter la présence des familles dans le bâtiment et donc justifier d'être aussi nombreux.

### 5.6. Samedis après-midi 7<sup>+</sup> :

	11 novembre	16 décembre
Adultes	4	0
Enfants	10	0

Afin de répondre à la demande du Service des Écoles, les heures des « matinées jeux pour les aînés » ont été utilisées pour accueillir les enfants de 7 ans et plus durant 2 samedis après-midi.

En plus des affiches disposées dans le MeV, une communication a été faite oralement auprès des enfants (et de leurs parents) concernés en expliquant bien l'intérêt pour les enfants et la volonté de donner de la régularité à ce projet.

L'intérêt de ce projet est évident tant la présence des enfants de cet âge est faible durant les temps d'« Accueil Tout Public ». Mais malgré la volonté de s'engager durablement dans cette voie, les facteurs suivants sont à prendre en compte :

-heures disponibles : dans le cadre des 100h sur l'année 2023, il a été assez facile de transformer le projet « Matinée jeux pour les aînés » en un projet « Samedi après-midi 7+ » car toutes les heures n'avaient pas été utilisées. Cependant, sur l'année 2024, des choix devront être faits (au vu du nombre de manifestation MeV pouvant avoir lieu) car ce type de projet est coûteux en heures : 2 ludothécaires x 3h30 x 5 séances = 35h (à titre de comparaison sur 2024, les matinées jeux pour les aînés n'auraient demandé que 12h pour 8 accueils).

-personnel présent : travailler régulièrement les samedis après-midi n'est pas du goût des ludothécaires. D'autant plus qu'il s'agit d'heures complémentaires qui ne sont pas concernées par l'arythmie. N'étant pas un accueil obligatoire, la participation à ces accueils se fait sur la base du volontariat. Il faudrait donc au moins un ludothécaire de Centre et Vieille-Ville pour ouvrir qui sera accompagné par une autre personne (bénévole, ludothécaire d'autres structures, personne en lien avec l'univers du ludique, etc.)

-ouverture un samedi après-midi : c'est une « première » pour la ludothèque Centre et Vieille-Ville que de proposer un accueil spécifique aux « grands » et également d'ouvrir le samedi après-midi. De ce fait, pour avoir une bonne visibilité sur la fréquentation, il sera important poursuivre sur l'année 2024/2025 afin d'avoir presque 2 années de recul sur cette prestation. Et en fonction de la demande, d'autres accueils (soit plusieurs dans les mois « hivernaux » ou soit 1 par mois toute l'année sauf l'été) pourront avoir lieu.

Une communication plus centrée sur les lieux de vie des 7+ (comme c'est le cas lorsque les classes de 7 et 8P viennent à la ludothèque) pourrait attirer encore davantage d'enfants. Il faut également laisser aux familles et enfants le temps de s'approprier ce temps spécifique. Un point sera fait à la sortie de la période hivernale (soit après 5 accueils) afin d'évaluer les améliorations envisageables.

## **6. Ouverture estivales (du 3 juillet au 18 août)**

### **6.1. Préparation :**

Les différents espaces de jeux (symbolique, jeux de société, grands jeux, animations d'eau, etc.) ont été préparés en sachant que les 2 ludothécaires présents n'auraient que 30 minutes d'installation avant l'ouverture.

S'agissant de la 3<sup>ème</sup> année à St Antoine, l'équipe avait le recul nécessaire pour créer des espaces variés et surtout facile à installer et ranger. Cela est d'autant plus rapide à faire que le couloir de la SEVE est tout à côté. Mais cela nécessite quand même du temps en amont pour monter tous les meubles qui sont pliés le reste de l'année et proposer des espaces différents de l'été précédent.

### **6.2. ~~Préau de l'école St Antoine~~ Ludothèque :**

Pour la seconde année consécutive, il n'a pas été possible de déposer le matériel avant le début des vacances scolaires. Il a donc été décidé de consacrer le premier jour des vacances et le dernier jeudi avant la rentrée au déplacement du matériel nécessaire aux animations. Ce premier jour a été riche en rebondissement. En effet, la ludothèque a été informée très tardivement par la Gérance des Locaux du Service des Écoles de la tenue de travaux sur la terrasse de l'école St Antoine. Même si ces travaux ne se déroulaient pas dans la cour même, ils ne permettaient pas à la ludothèque d'entreposer son matériel

dans le couloir menant à la terrasse et encore moins d'assurer une animation avec du public en toute sécurité.

Pour la partie stockage, la MQCC a réagi rapidement et a permis à la ludothèque, durant le temps des travaux de stocker le matériel nécessaire dans un local leur appartenant dont l'entrée se situe dans le couloir de la SEVE. Cela a permis de déplacer le matériel comme prévu sans devoir trouver une nouvelle organisation.

Pour la partie animation, il a été décidé de ne pas ouvrir durant la première semaine des vacances dans le préau de l'école St Antoine mais à la ludothèque à la place. Malheureusement, un échange d'e-mails avec la Ville a contraint la ludothèque à rester dans ses locaux tout l'été pour des travaux qui n'ont finalement eut lieu qu'une seule semaine.

Malgré tout cela, la fréquentation n'a pas connu une baisse significative comme imaginé, le public pouvant fréquenter la ludothèque en lieu et place du préau de l'école St Antoine. Toutefois, la fermeture à 18h30 n'était plus aussi pertinente tout comme l'heure de préparation prévue pour la mise en place et le rangement du matériel à l'extérieur. Ces détails sont au final peu significatifs mais ils font grincer des dents et cela à cause d'une communication tardive et erronée.

La manière dont les différents services de la Ville communiquent entre eux ne devrait pas conduire la ludothèque à devoir réorganiser ses animations. Il faudra donc s'assurer, avec les différents services concernés, qu'il n'y ait pas de modifications de dernières minutes.

### **6.3. Ludobus :**

Un budget spécifique a été dégagé par la Ville afin que le Ludobus soit autonome en termes de personnel. Cela a signifié que les ludothécaires n'ont pas été sollicités pour renforcer l'équipe des Ludobuscaires. Ceci est un avantage autant pour le Ludobus qui fonctionne avec son personnel propre et donc au courant des différents marches à suivre et fonctionnement mais également pour certains ludothécaires qui avaient des difficultés à s'intégrer sur une courte durée à l'équipe des ludobuscaires.

### **6.4. Bilan :**

L'annulation de toutes les animations extérieures pour des raisons de travaux qui n'ont eu lieu qu'une semaine a déçu l'équipe notamment en raison du temps passé à s'organiser et préparer le matériel qui n'a pas été utilisé, le stress de trouver un lieu de stockage le jour même pour que la ludothèque soit utilisable, l'impression de ne pas être pleinement considéré comme un acteur participant aux animations estivales. Heureusement, les familles n'ont pas été pénalisées puisque la ludothèque a ouvert tout l'été et que la fréquentation entre cette année et la précédente est restée sensiblement la même.

Il est à noter, comme points positifs, que le nombre de prêt à plus que doubler et ceci car les familles pouvaient emprunter du lundi au jeudi et non uniquement le jeudi. De plus, davantage de tâches administratives ont pu être réalisées puisque les ludothécaires étaient présents dans la ludothèque et non pas dans le préau de St Antoine.

## **7. Événements particuliers**

### **7.1. Déploiement du logiciel LudoGenève (dès le 1er janvier) :**

Parti d'un travail de diplôme d'un proche d'un ludothécaire, le logiciel de gestion des ludothèques en Ville de Genève, communément appelé LudoGenève, a remplacé PMB au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Après une année d'utilisation le constat est mitigé et cela pour les raisons suivantes :

-un logiciel installé trop vite : alors que PMB avait été testé dans 2 ludothèques pendant presque 2 ans, LudoGenève s'est retrouvé du jour au lendemain dans toutes les ludothèques. Cela a conduit à proposer un produit pas suffisamment « terminé » avec des problèmes qui auraient dû être détectés et corrigés avant la livraison définitive. Des réactions d'incompréhension, de comparaison avec l'ancien et d'agacement quant à certaines fonctionnalités qui n'existaient plus ou fonctionnaient mal.

-un seul professionnel : La structure gérant PMB coûtait cher mais cela rassurait quant au suivi sur le long terme du logiciel. Alors que dans le cas de LudoGenève, il n'y a qu'un seul interlocuteur (qui fait office de programmeur, de formateur, de technicien, etc.). Même si le logiciel appartient à l'une des ludothèques de la Ville de Genève, cela pose un souci de visibilité sur le court et long terme (cas d'accident, changement d'orientation professionnelle, etc.) De plus, la manière de travailler de s'exprimer de ce professionnel n'est pas du goût de toutes les personnes qui doivent travailler avec lui.

-une modification des pratiques : qui dit « nouveau logiciel » dit « nouvelles manières de travailler ». Malgré la volonté de créer un outil qui s'adapte aux pratiques des utilisateurs et non pas l'inverse, ces derniers doivent s'approprier des fonctionnements et des manières de faire qui ne correspondent pas à leur ancienne façon de faire. Cela était rendu d'autant plus difficile à cause du fait que le logiciel n'était pas terminé et que pour certains, ils devaient apprendre le fonctionnement d'un troisième logiciel en moins de 10 ans.

-une communication qui se cherche : suite aux difficultés rencontrées, différents moyens de communication ont été mis en place : du groupe WhatsApp pour faire remonter les problèmes techniques et autres bugs informatiques à l'e-mail mensuel permettant d'avoir un suivi sur l'avancée des modifications apportées et améliorations à prévoir. Les moyens de communication se sont adaptés aux remarques des différents utilisateurs et des besoins dont ils se faisaient le porte-parole avec plus ou moins de réussite et de frustration.

Deux réunions importantes ont eu lieu les vendredis 10 et 17 novembre durant laquelle les différentes parties concernées : le programmeur, les responsables de ludothèque et la Ville, ont pu s'exprimer sur LudoManager. Ces séances ont été assez tendues car malgré une bonne volonté manifeste du programmeur, le logiciel n'est pas pleinement opérationnel, de nombreux bugs affectent le travail des ludothécaires, des fonctionnalités ont « disparus » alors qu'elles auraient dû être présentes. Le programmeur ne s'est pas senti suffisamment entendu durant la première séance ce qui l'a mis dans une attitude de confrontation.

À l'issue de ces 2 réunions, la Ville a décidé d'augmenter le taux de travail d'un des responsables de 40% (soit 16 heures) pour une durée de 3 mois et cela afin qu'il puisse être un interlocuteur privilégié entre le programmeur et les autres responsables, faire le tri entre les problèmes de manipulation du logiciel de ceux liés à la programmation, assurer la création d'un document permettant d'utiliser de manière adéquate le logiciel et soutenir les ludothécaires lors de difficultés d'utilisation du logiciel.

## **7.2. Augmentation du temps de travail (dès le mois de mars) :**

La nomination de Mme Christina Kitsos en tant que Vice-présidente du Conseil administratif, chargée du Département de la cohésion sociale et de la solidarité a eu un impact fort sur les ludothèques.

En effet, celle-ci a réussi à dégager un financement pour :

-augmenter les Responsables.

Depuis de nombreuses années, les Responsables se réunissaient pour permettre d'avoir une organisation identique dans certains domaines et des commissions s'étaient formées. Cependant, chaque année, il

n'était pas certains que ces heures pourraient être payées. Ainsi grâce à une augmentation de 3% de leur taux de travail (soit 60 heures dans l'année), ce temps pourra être organisé de manière pérenne.

-mener des projets spécifiques.

La volonté de créer des nouveaux projets, de s'investir davantage dans des activités du quartier ou autres pouvaient être conditionnée (voir limitée) par la capacité de payer les ludothécaires présents durant ces animations ponctuelles ou régulières. En plus des 5%, attribués à l'année pour chaque ludothèque, il a été obtenu que 100 heures supplémentaires seraient disponibles pour soutenir des projets spécifiques. Ces dernières sont réparties entre le responsable (25 heures maximum) et les ludothécaires (75 heures minimum).

### **7.3. Changement dans l'équipe (de juillet à octobre) :**

L'équipe a connu de nombreux changements :

-30 juin : démission de Mme Borges Ramos Ednalva pour raisons personnelles.

-1<sup>er</sup> juillet : recrutement en CDI de Mme Grosso Sara, qui effectuait un CDD durant la période de congé sans solde de Mme Viau Emilie.

-1<sup>er</sup> septembre : embauche de M. Tiran Guillaume en CDI pour remplacer Mme Grosso.

-31 octobre : démission de Mme Viau pour réorientation professionnelle.

-30 novembre : confirmation de M. Tiran Guillaume dans ses fonctions de ludothécaire.

### **7.4. Modifications des horaires d'ouverture (dès le 23 octobre) :**

Le Comité a validé la modification des horaires d'ouvertures pour toutes les petites vacances (octobre, fin d'année, février et avril) afin d'avoir une cohérence avec les autres structures du MeV et éviter une arrivée importante des familles à 17h00 lorsque la HJ ferme ses portes.

Les horaires ont donc été les suivants :

-lundi, mardi et mercredi : 14h – 17h (en lieu et place de 15h – 18h)

-jeudi : 09h – 12h (identiques)

Au regard des vacances de Patates, il est clair que la communication auprès des familles peut être améliorée car :

-les familles sont très peu présentes le lundi après-midi (même si cela fait 5 ans que la ludothèque est ouverte ce jour-là)

-de nombreuses familles sont arrivées un peu avant 17h et ne comprenaient pas pourquoi la ludothèque fermait.

Cette difficulté d'horaires rencontrée provient d'internet et plus spécifiquement de Google pour lequel il n'est pas possible de proposer des horaires pour des périodes différentes. De plus, procéder aux changements demandent une certaine anticipation (2/3 jours pour la validation) et sont contraignants en termes d'utilisation (vérification de la propriété de l'établissement notamment).

Il est à noter également que les guides des ludothèques en Ville de Genève ne sont pas à jour puisque les modifications d'horaires ont été confirmées après l'impression de ces derniers. Il sera bon d'anticiper les prochaines modifications d'horaires afin qu'ils puissent apparaître dans ce document qui se retrouvent dans toutes les ludothèques.

## **8. Manège en Ville**

### **8.1. Raison d'être du Manège en Ville :**

« Nous privilégions le lien social, les échanges interculturels et intergénérationnels dans un espace convivial. Nous favorisons la créativité, les initiatives de la population et une dynamique du vivre ensemble, dans le respect de chacun, quelle que soit sa vulnérabilité. »

#### Mission commune :

- Stimuler les échanges et soutenir les initiatives ;
- Organiser et accueillir des activités et des manifestations socio-culturelles (fêtes, cours, formations, café-rencontres, ...);
- Vivre des projets ensemble ;
- Mettre à disposition des espaces pour favoriser la rencontre et le partage.

La raison d'être du MeV est ce qui anime chacune des décisions prises afin que ce bâtiment devienne un lieu de vie au sein du quartier de la Vieille-Ville.

Les axes de force pour l'année 2023/2024 sont les suivants :

- création d'un évènement annuel
- réalisation d'un livret d'accueil
- recrutement d'une personne à l'accueil
- engager la réflexion sur la mutualisation des fêtes
- obtenir un cuisinier à demeure
- création d'une association du MeV

### **8.2. Partenariat :**

#### **8.2.1. Mise en commun :**

##### De locaux :

-espace de la HJ : en raison de la forte fréquentation de la ludothèque en période hivernale, il a été nécessaire de trouver une solution afin de pouvoir accueillir davantage de personnes. La HJ n'étant pas utilisée le samedi matin, les responsables ont accepté que la ludothèque puisse utiliser ces locaux. Cette occupation a été possible grâce à l'octroi des 100 heures supplémentaires qui ont permis d'embaucher un ludothécaire de 10h30 à 12h30, horaires où la fréquentation est la plus importante.

Les premières occupations de ces locaux ont eu lieu le 11 et 25 mars ainsi que le 1<sup>er</sup> avril. Puis elles ont repris du 4 novembre jusqu'au 16 décembre. Cela a permis d'accueillir jusqu'à 30 personnes en plus portant ainsi la capacité d'accueil totale de la ludothèque à 80 et réduisant fortement la gestion des tickets d'attente.

Un échange avec les éducatrices a permis d'organiser au mieux le rangement du vendredi soir et samedi après-midi afin que le personnel de ménage de la HJ ne soit pas impacté par cette utilisation supplémentaire.

-local à St Antoine : la MQCC dispose d'un espace de stockage pour le matériel peu utilisé dans le bâtiment de l'école de St Antoine. Suite aux travaux estivaux et l'urgence de la situation, l'équipe de la MQCC a accepté que les différents jeux et jouets pour l'extérieur soient conservés dans cet espace de manière temporaire.

Cependant, la ludothèque s'est vite rendu compte que cet espace s'avérerait très pratique et qu'avec quelques aménagements, cela permettrait de stocker les jeux pour l'été et le matériel particulièrement encombrant (toboggan, module de motricité, etc.). Une demande officielle a donc été faite auprès de la MQCC et une organisation commune sera trouvée en 2024 afin que chaque association puisse entreposer son matériel. Toutefois, au vu de l'humidité présente dans cet espace, il a été décidé de n'entreposer que du matériel en plastique qui serait lui-même rangé dans des caisses fermées.

-espace de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville (AHCVV) : la ludothèque malgré un rangement optimal dans son dépôt au sous-sol s'est retrouvée dans l'obligation d'emprunter une partie du local de l'AHCVV. Cela a permis de ranger du mobilier inutilisé et/ou démonté (dinette, élément docteur, flipper, etc.). Cette situation devrait prendre fin avec l'occupation du local à St Antoine

De matériel : suite à un réaménagement de la ludothèque le 6 novembre, la Halte-Jeux a mis à disposition 2 tables hexagonales ainsi que les assises afin d'augmenter le nombre d'enfants et d'adultes pouvant jouer à divers jeux de règles ou d'agencement (jeux d'encastrement ou puzzles).

#### De personnel :

-de la ludothèque :

Les ludothécaires ont participé à de nombreuses activités, réunions ou événements à destination du MeV ou pour l'une des 6 associations permanentes. Cela représente environ 130 heures à l'année (70h pour le responsable et 60h réparties entre les ludothécaires).

-de la Halte-Jeux :

Des éducatrices de la Halte-jeux ont participé aux activités propres de la ludothèque pour une durée totale d'environ 23 heures réparties de la manière suivante :

-soirée jeux de société (19 heures) : la volonté de mettre en place des soirées jeux de société le vendredi soir s'est heurté à une faible fréquentation du public. Afin de proposer des moyens en cohérence avec le nombre de participants, il a été décidé de passer de 3 à 2 ludothécaires. Toutefois, afin de garantir, en cas de présence importante un nombre suffisant de personnes en capacité d'accueillir les joueurs, une éducatrice de la HJ était présente (sur des horaires légèrement moins importants que ceux des ludothécaires).

Cette collaboration a permis d'améliorer les interactions entre les professionnels présents et de faire découvrir aux éducateurs un aspect qu'ils n'ont pas forcément l'occasion de voir durant les heures d'accueil en journée.

-activités ponctuelles (4 heures) : lors de la Journée Portes Ouvertes, 2 éducatrices de la HJ sont venues aider l'équipe de la ludothèque. Leur présence a permis d'une part de renforcer le nombre d'adultes dans les différents espaces (Grande Salle, Ludothèque et Rotonde) et aussi de faire la présentation/promotion de la Halte/Jeux – voltige.

#### D'argent :

- participation aux frais d'achat du café : environ 200.-
- participation à l'achat de matériel : environ 800.-
- participation à des activités : 600.-

Soit environ 1600 CHF dépensé pour le MeV. Il est important de préciser que cette somme n'est pas budgétée car les projets sont rarement connus lors de l'élaboration des budgets. Le Comité est souverain

dans la décision pour l'octroi de ces dépenses en fonction des priorités de la ludothèque et de l'intérêt des projets en commun à soutenir.

### **8.2.2. Animations les mercredis après-midi :**

-1<sup>er</sup> février : les activités manuelles ont cela de pratique qu'elles sont accessibles à un large éventail d'enfants, avec l'aide d'un accompagnant pour les plus jeunes. Dans la continuité des précédents activités communes, il a été décidé de réaliser des décorations pour rendre la Rotonde plus chaleureuse. Les participants ont ainsi pu faire des suspensions qui ont ensuite été accrochées aux fils tendus en hauteur pour l'occasion.

Une trentaine d'enfants sont venus participer entre 14h et 17h.

-avril : la Rotonde a une nouvelle fois changé de visage pour correspondre à la saison en cours. C'est donc en peignant les vitres ainsi qu'en réalisant des dalles que les enfants ont pu exprimer leur créativité.

L'activité peinture sur vitre a rencontré un vif succès même si les éducatrices de la HJ ont dû finaliser les créations durant la fin de la semaine.

Une vingtaine d'enfants ont pris plaisir à créer et peindre.

-4 octobre : la création commune débutée lors de la Journée du Patrimoine a été poursuivie en cette belle journée d'octobre. De ce fait, il n'y a pas eu beaucoup de participants : les enfants de la HJ et de la MQCC en avaient profité pour sortir et le public de la ludothèque était majoritairement à l'extérieur lui aussi.

Le bilan de cette activité a fait remonter l'importance d'une forme de souplesse quant à la date d'organisation des activités communes. En effet, la météo étant très favorable, il n'y a eu que très peu d'affluence pour la poursuite du bricolage.

Il est donc envisagé de décider de l'activité à réaliser sans fixer de date précise et de faire en fonction des conditions (météo, absence du public d'une association, etc.).

Sur ces 3 dates proposées, une ludothécaire essayait d'être le plus présente possible durant les horaires de l'activité (14h – 17h) mais cela s'est avéré moins évident durant la période hivernale car l'affluence dans la ludothèque est assez importante.

### **8.2.3. Animations durant les petites vacances scolaires :**

-du 20 au 24 février : un espace de motricité a été installé dans la Grande Salle durant la semaine complète avec des roulants (des véhicules supplémentaires complétaient ceux déjà utilisés dans la ludothèque) et des modules de motricité (autant de la HJ que de la ludothèque). L'avantage durant cette période était l'absence du Centre Aéré (organisé par la MQCC) qui a permis d'utiliser tout l'espace sans se soucier du rangement des tables où mangent les enfants et animateurs du Centre Aéré.

La spontanéité laissée pour utiliser cet espace a été appréciée mais il a été envisagé de limiter l'âge des participants à 5 ans afin que les plus petits puissent profiter pleinement de ces modules et aussi d'éviter d'abîmer ce matériel.

-du 17 au 21 avril : lors de cette semaine, il a été décidé de reconduire le parcours de motricité car cette activité a bien fonctionné et de proposer également un château gonflable pour permettre aux plus grands d'avoir aussi un espace dans lequel ils pouvaient se dépenser. Situées dans la Grande Salle, ces animations étaient accessibles à tous, le lundi, le mardi et le mercredi de 14h à 16h30. Les autres périodes étaient réservées pour les utilisateurs de la HJ et de la MQCC.

Des activités culinaires et manuelles, en lien avec Pâques, ont été réalisées respectivement le mardi après-midi et le vendredi matin. Ce fut l'occasion pour certains de préparer le goûter qu'ils allaient ensuite manger alors que la fabrication de paniers et la décoration des œufs ont permis de préparer la chasse aux œufs du vendredi après-midi.

Un ludothécaire était présent le vendredi matin pour aider à la réalisation des activités de Pâques. Le seul regret est qu'il n'y a eu que très peu de public hors enfants de la HJ ou de la MQCC.

-du 23 au 27 octobre : durant cette semaine, la HJ, la Ludothèque et la MQCC ont proposé un espace commun dans la Grande Salle les après-midis de 14h à 17h. Du matériel de motricité, des roulants, la piscine à balles et même une petite table symbolique ont été installés afin de permettre aux enfants de profiter au mieux.

Une ludothécaire était détachée pour ouvrir conjointement ce lieu. La mise de cette collaboration a été un peu contraignant le mercredi puisque seulement 2 ludothécaires étaient présentes et que l'affluence était plus importante que le lundi.

En ce qui concerne le jeudi, la ludothécaire était présente l'après-midi malgré l'ouverture tout public de la ludothèque en matinée. Cela a permis d'assurer une présence du personnel de la ludothèque et ainsi garantir un nombre de personnes suffisant.

L'accès à l'espace de motricité était prévu les matinées pour les associations du MeV et les après-midis pour le public. La ludothèque étant ouverte le jeudi matin, l'accès à cet espace aurait été apprécié par les nombreuses familles présentes qui ne pouvaient accéder à la ludothèque en raison de la capacité d'accueil des locaux.

L'espace de motricité a été rangé le vendredi matin mais comme il était indiqué « activités diverses en accueil libre » sur le flyer de la semaine, une ludothécaire a proposé une activité « pixel art » à l'aide de post-it dans l'après-midi.

#### **8.2.4. Evènements ponctuels :**

-Fête de la 1<sup>ère</sup> Feuille (le 18 mars) :

Après 3 années sans cet évènement majeur du quartier, et cela en raison des restrictions imposées par les mesures sanitaires liées à la pandémie, la fête de la 1<sup>ère</sup> Feuille était de retour, toujours sur la promenade de la Treille de 12h à 17h. Axé sur le thème des jardiniers, cela a permis à la ludothèque de proposer un fort bel espace symbolique avec du matériel en quantité (des accessoires de jardinage en passant par ).

De plus, la ludothèque disposait d'une grande surface

Cette année, il a été décidé de ne pas installer d'espace pour les tout petits en raison de la présence de la Halte-Jeux et de leurs compétences pour ce public.

Des jeux en bois surdimensionnés, du passe-trappe au verger en passant par le X-plus, ont permis autant aux enfants qu'aux adultes de prendre du plaisir à jouer.

-semaine sans écran (du 8 au 12 mai) :

L'APECV, porteuse de ce projet depuis de nombreuses années, a proposé à l'ensemble des associations du MeV de participer à cet évènement.

La demande étant arrivée très tardivement, la ludothèque n'a pas pu proposer d'animation spécifique. Il a été cependant décidé que la Switch et l'ordinateur ne seraient pas utilisés durant cette semaine.

Des affiches (« 3/6/9/12 » et « le regard » de Serge Tisseront et des « soutenons la semaine sans écran ») ont été placées dans la ludothèque et dans l'ensemble du MeV.

Suite à cette semaine, il a été décidé de laisser les affiches « 3/6/9/12 » et « le regard » car celles-ci correspondent parfaitement aux intentions de la ludothèque. Il s'est avéré compliqué de ne pas avoir accès à l'ordinateur pour effectuer les prêts et les retours mais paradoxalement cela a permis un meilleur contact avec le public.

Une animation aurait pu être proposée le samedi matin pour « terminer » cette semaine. À réfléchir pour l'édition 2024.

-Fête d'avant l'été (le 10 juin) :

2 ludothécaires ont proposé différents grands jeux (puissance 4 géant, spirobille, weykick) ainsi que l'animation château co durant la manifestation organisée par la MQCC.

Le public a répondu présent et plus d'une cinquantaine de personnes ont pu s'amuser et s'affronter à jeux proposés

-Journée du Patrimoine (le 9 septembre) :

Le MeV s'inscrivait totalement dans la thématique : « réemploi et recyclage » proposé cette année pour cet événement européen qui offre la possibilité de découvrir le patrimoine bâti et paysager du canton de Genève.

La Ville a organisé une visite des locaux avec la présence d'un historien, une exposition du travail architectural réalisé ainsi que la diffusion du teaser du film réalisé par Ikòn productions.

La HJ et la ludothèque ont quant à elles proposé les activités suivantes :

-réalisation d'une œuvre collective : les enfants et leurs accompagnants ont pu coller divers éléments de récupération (bouchons, câbles, pièces de jeux, tissus, etc.) par coloris sur des supports spécifiques. Ces supports seront par la suite fixés sur le « manège » structure en bois représentant le bâtiment.

-vide-jeux/jouets : donner une seconde vie aux jouets et jeux dont les vendeurs n'avaient plus l'utilité. Seuls 5 vendeurs, tous du MeV, ont profité de cet espace de vente.

-animation autour de la boîte à livres : une conteuse de l'association « Conteurs de Genève » est venue proposer durant 45 minutes des contes sur le thème du recyclage et de l'écologie. Installée dans la ludothèque, quelques enfants ont profité des jouets laissés sur place pour s'amuser avec. Cela a occasionnellement gêné la conteuse.

-petite buvette : des sirops et de l'eau étaient mis à disposition gratuitement tout au long de la journée pour toutes les personnes présentes.

Les activités se sont déroulées dans la HJ, la ludothèque et la grande salle. Il est regrettable que les Journée du Patrimoine se déroulent durant le Jeun Genevois car de nombreux bénévoles du MeV ne pouvaient être présents et il en a été de même pour les familles qui n'ont pas été très présentes.

-sachets de Noël (le 20 décembre) :

Pour cette seconde année au Manège en Ville, il a été décidé de renouveler la distribution des sachets de Noël pour tous les enfants présents durant la journée.

La Halte-Jeux, la ludothèque et la Maison de quartier ont contribué chacun selon leur disponibilité et le personnel présent le lundi précédent :

-achat des courses et préparation des sachets pour la ludothèque

-préparation des sachets pour la Halte-Jeux

-préparation des étiquettes pour les sachets pour la Maison de Quartier

L'objectif de ces sachets et de remercier les utilisateurs du Manège en Ville pour leur présence tout au long de l'année. Contrairement à l'année précédente, il n'a pas été ajouté aux mandarines, papillotes et pain d'épice de jouets car ces derniers n'étaient pas suffisamment qualitatifs et pas adaptés à tous les âges.

Organiser la distribution des sachets lors du dernier mercredi de décembre n'est pas forcément le plus adapté car de nombreuses familles étaient déjà parties (150 sachets distribué au lieu de 209 en 2022).

## **9. Formation**

### **9.1. Gouvernance Partagée (de mars à décembre) :**

Suite à la formation de décembre, l'ensemble des responsables a décidé de continuer à se former à la Gouvernance Partagée et de le faire avec la même structure et le même formateur.

Les séances se déroulaient durant les réunions mensuelles des responsables et un temps d'adaptation a été nécessaire afin que d'une part, les Responsables puissent traiter des sujets réguliers de leur travail et que le formateur puisse aussi apporter d'autres outils et compétences utilisées dans la Gouvernance Partagée.

Les séances ont permis de voir :

- les réunions opérationnelles : les Responsables s'exprimaient sur les points pratiques dans leur travail quotidien.
- les réunions structurelles : les Responsables modifient l'organisation et le fonctionnement de la structure (rôle, groupe, etc.)
- le story-board : les Responsables fixent les priorités pour les 6/12 mois à venir

### **9.2. Formation pour les nouveaux collaborateurs (les 13 et 16 octobre) :**

Suite à la signature de son contrat en tant que permanente, et non plus comme remplaçante, Mme Grosso a passé deux journées de formation pour mieux comprendre l'organisation, les buts et missions de la FASe. Ces journées sont aussi l'occasion de rencontrer des professionnels travaillant dans d'autres structures que les ludothèques et ainsi découvrir la pluralité du champ social que couvre la FASe.

### **9.3. Formation incendie (le 9 novembre) :**

Une ludothécaire s'est rendue à cette formation afin de pouvoir réagir de la meilleure des façons en fonction de différentes situations et a ensuite fait un retour à ses collègues.

Il a été notamment discuté de la manière de réagir, de qui appeler, de ce que chacune des équipes (premières interventions / évacuation) devait faire pour gérer efficacement un incendie.

Cette information est utile d'autant qu'un exercice d'évacuation avait eu lieu la semaine précédente.

### **9.4. Formation COLESAR (les 13 et 14 novembre) :**

Afin d'approfondir ses connaissances dans le système de classification ESAR, une ludothécaire s'est rendue dans deux ludothèques afin de suivre cette formation. Même si cela fait presque 2 ans qu'elle travaille au sein de la ludothèque, elle n'a jamais participé à cette formation et ce n'est que par les études lors des colloques qu'elle a appris les bases de cette classification.

Elle a trouvé cette formation très intéressante car elle a davantage compris les raisons de cette classification et comment mieux analyser un jeu. De plus, sa meilleure connaissance des différentes

facettes de la classification lui permet de mieux conseiller le public (en fonction de l'âge, de ce que recherche les familles, etc.)

#### **9.5. Conférence « l'importance du jeu à tout âge » (le 27 novembre) :**

Malgré une thématique qui se voulait entièrement en adéquation avec le métier de ludothécaire, cette conférence était destinée prioritairement aux collaborateurs de l'Office Médico-Pédagogique, du Service de Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent et de la Fondation Pôle Autisme. Cela s'est fortement ressentie et la personne qui s'y est rendue n'a pas trouvé d'intérêt dans son métier de ludothécaire. Il en attendait des apports sur les différents types de jeux, les adaptations possibles en fonction du public, la plus-value de la transversalité de ce média (un peu comme le fait ESAR mais d'une autre manière).

### **10. Remerciements**

Le comité remercie vivement tous les ludothécaires qui se sont investis tout au long de l'année et qui ont permis la bonne marche de la ludothèque. Remerciements aussi à Fatima Gomez qui, année après année, est toujours là, fidèle au poste, pour le nettoyage des locaux, tâche indispensable au bien-être des usagers.

Le comité, l'équipe des ludothécaires et les bénévoles remercient la Ville de Genève qui, en maintenant ses subventions et d'autres facilités, est consciente du rôle que jouent les ludothèques auprès de la population et dans la vie des quartiers.

Le comité remercie également tous ceux qui soutiennent de près ou de loin l'action de la ludothèque : les usagers et les nombreux partenaires avec qui la ludothèque collabore et notamment l'AHCVV, la MQCC, la Madeleine des Enfants (qui gère la HJ), l'association des Restaurants Scolaires Cité-Rive, l'Association des Parents d'Élèves du Centre-Ville (APECV), le personnel éducatif des écoles Contamines, Ferdinand Hodler, Micheli du-Crest et Saint-Antoine ainsi que le personnel du Giap des écoles de Ferdinand Hodler, Micheli du-Crest et Saint-Antoine et les bénévoles de Joca.

**“L'enfant qui ne joue pas, n'est pas un enfant. Mais l'homme qui ne joue pas, a perdu à jamais l'enfant qui vivait en lui et qui lui manquera beaucoup”**  
**Pablo Neruda**